

EKYOG

FILIÈRE TEXTILE ÉTHIQUE



Edito

« Lorsque nous avons eu le projet de créer EKYOG en 2003, notre idée était de participer à la construction d'un monde meilleur, avec plus de respect pour l'Homme et pour l'environnement.

Cette approche implique une remise en question au quotidien. Un défi difficile mais passionnant pour nous, nos partenaires et nos équipes.

À une époque où beaucoup parlent de Développement Durable, seule une poignée d'acteurs comme EKYOG innove chaque jour pour repousser les limites et sortir des schémas traditionnels. Depuis la création de la marque, nous nous efforçons d'aller au bout de notre démarche et de mettre en œuvre une filière textile éthique, du petit producteur de matières premières à la mise en vente de nos créations en boutique.

Parce que nous estimons avoir un devoir de transparence envers vous, nous avons décidé de vous communiquer les engagements et les garanties que nous avons pris tout au long de notre filière textile.

»

Nathalie VAUTIER
Cofondatrice et créatrice d'EKYOG

Partie 1

RESPECT DES CONDITIONS SOCIALES	5
1. Référentiels à respecter	6
2. Santé et sécurité à tous les stades de production	7
3. Respect et droits des personnes	8
4. S'inscrire dans une démarche solidaire	9

Partie 2

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SANTE DES CONSOMMATEURS A TOUS LES STADES DE PRODUCTION	10
1. Référentiels à respecter	11
2. Règles générales à respecter concernant l'utilisation des ressources et le traitement des déchets	13
3. Règles générales à respecter concernant l'utilisation des substances chimiques	14
4. Les matières premières : principes de cultures et d'élevage	15
5. Cas particulier du cuir à tannage végétal	16
6. Les étapes de transformation : fibre, fil, tissu	17
7. Les étapes d'ennoblissement : teintures, finitions, impressions, broderies, accessoires	18
8. Qualité et santé du consommateur	19
9. Stockage des produits, emballage, transport et documentation	20

Partie 3

PLUS LOIN DANS L'ENGAGEMENT	21
1. Aller au-delà de nos standards éthiques habituels	22
2. Terre d'EKYOG	24



Avant-propos

EKYOG est la marque pionnière et leader de la mode positive et durable en France. Nous nous engageons à proposer des vêtements qui respectent la nature et les Hommes, de ceux qui les fabriquent à celles qui les portent. Afin de s'assurer de la bonne tenue de nos engagements environnementaux et sociaux le long de nos filières de production, nous avons mis en place une charte éthique à destination de nos partenaires. Ceux-ci s'engagent à appliquer des principes stricts et à respecter des référentiels, par étape de production et par matière.

L'engagement de nos partenaires porte également sur une démarche de progrès en cherchant sans cesse de nouvelles solutions pour l'environnement et les hommes qu'ils managent. Nous souhaitons repousser les limites et trouver des alternatives toujours plus performantes et éthiques et construisons avec nos partenaires des relations durables et équitables.

Pour garantir le respect des principes stricts de notre charte, nous mettons en place des audits sociaux et environnementaux, menés par notre responsable du développement durable et une auditrice indépendante qualifiée SA8000. Ces audits visent à contrôler le bon respect de la charte et nous permettent d'assurer une transparence de la filière.

De manière régulière, nos auditrices visitent nos usines partenaires, rencontrent les employés et la direction et vérifient le respect de la charte éthique et des principales normes sur le plan social et environnemental. Elles procèdent ensuite à un rapport d'audit et informent nos partenaires des points qui nécessitent des améliorations et/ou des changements. Le but n'est pas de les punir mais de les aider à trouver des solutions. Il y aura ensuite un suivi pointilleux des solutions à mettre en place.

Si malgré tout, un partenaire ne respectait pas les préconisations d'amélioration et la charte, alors cela pourrait remettre en cause notre partenariat.

Dans un souci de transparence envers vous, vous trouverez dans ce document les points importants de notre charte éthique afin d'avoir un aperçu général de nos préoccupations et de nos exigences.

Partie 1

RESPECT
DES
CONDITIONS
SOCIALES

1

Référentiels à respecter

Nos partenaires s'engagent à respecter notre Charte éthique mais également à répondre à des normes et exigences de certifications. Nous encourageons nos partenaires à faire les démarches pour obtenir ces certifications mais, pour des raisons de coûts, ils ne peuvent pas toujours le faire. Nous veillons tout de même à ce qu'ils respectent ces règles de base pour prouver qu'il est possible de faire, dans le textile, des produits innovants et qualitatifs, tout en respectant les hommes et l'environnement. Concernant les aspects sociaux, en plus des règles et conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), nos exigences s'appuient sur deux référentiels.

GOTS (GLOBAL ORGANIC TEXTILE STANDARD) : LE RÉFÉRENTIEL TEXTILE BIOLOGIQUE

Référentiel de base pour la certification du coton biologique (plus d'informations dans la partie 2), le GOTS inclut un volet social qui pose un cadre strict en termes de respect des droits de l'Homme, conditions de sécurité et d'hygiène et travail des enfants.

NORME SA 8000 : NORME INTERNATIONALE POUR LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME DANS LE TRAVAIL

Nous veillons à ce que nos partenaires respectent cette norme qui régit les règles de base pour des conditions de travail décentes.

Existe en plusieurs langues sur le site internet : <http://www.sa-intl.org/>



2

Santé et sécurité à tous les stades de production

Nos partenaires doivent assurer un environnement de travail sain et sûr et être capables d'évaluer les risques pour les anticiper (risques liés aux machines, à l'utilisation de produits dangereux ou aux incendies). La sécurité et la santé des travailleurs sont ainsi garanties : accès aux soins de premiers secours, normes de sécurité en cas d'incendie, accès à l'eau potable, formations appropriées, matériels et équipements de sécurité (gants à la coupe, masques, uniformes), limitation des nuisances sonores (la perte d'audition étant le risque professionnel irréversible le plus commun), éclairage adaptée évitant les erreurs, ventilation...

De plus, l'interdiction de produits nocifs (pesticides, produits toxiques, métaux lourds) lors de la production et de la transformation des matières premières permet de préserver la santé des fermiers (diminution des risques de cancers, allergies et décès). En effet, la culture du coton conventionnel est, par exemple, l'une des cultures les plus polluantes au monde et implique souvent une surexploitation de la main d'œuvre, des maladies graves liées à l'usage intensif de produits chimiques et un surendettement des petits cultivateurs, ce que nous voulons empêcher à tout prix.



3

Respect et droits des personnes

Nos partenaires respectent les droits de l'Homme et les règles et conventions de l'Organisation Internationale du Travail. Chaque fournisseur est tenu de respecter la législation de son État en matière sociale et doit notamment remplir les exigences suivantes :

- Pas de travail forcé ;
- Pas de discrimination (dans le recrutement, la rémunération, l'accès à la formation notamment) ;
- Pas de harcèlement (moral, physique ou sexuel), ni de punition physique ;
- Pas de travail en-dessous de 15 ans (même si le pays l'autorise) et aucun employé n'ayant pas fini sa scolarité obligatoire (si le pays stipule un autre âge, nous appliquons l'âge le plus élevé) ;
- Éclairages suffisants et convenables dans les locaux de travail ;
- Pièces bien ventilées et sans poussière ;
- Installations sanitaires ;
- Pause déjeuner de 30 minutes minimum ;
- Salaire au moins égal au minimum légal et permettant de couvrir les besoins de base (sans heures supplémentaires) ;
- Amplitude horaire quotidienne respectant la législation en vigueur ;
- Nombre d'heures travaillées par semaine respectant la législation et n'excédant en aucun cas 48h par semaine ;
- Heures supplémentaires rémunérées ;
- Couverture sociale ;
- Sécurité des travailleurs garantie grâce à des équipements de protection adaptés et fournis par l'entreprise (gants à la coupe, masques, uniformes).

Certains de nos fournisseurs vont plus loin et ne se contentent pas de ces règles élémentaires. Par exemple, un de nos principaux fournisseurs fait évaluer la dentition des travailleurs par un médecin afin d'évaluer leur âge et d'éviter de manière stricte le travail des enfants.



4

S'inscrire dans une démarche solidaire

Le commerce solidaire doit permettre de garantir un prix minimum à chaque étape de production aux producteurs de matières premières. Ce prix minimum leur permet de subvenir aux besoins de leur famille, de faire des économies, de payer la scolarité de leurs enfants... EKYOG rémunère équitablement ses partenaires. Ce qui permet notamment de faire vivre les cultivateurs jusqu'à la récolte.

Nous travaillons à construire des relations durables avec nos partenaires. Au-delà de la démarche éthique et sociale, elle correspond à un intérêt économique majeur : pérenniser l'approvisionnement de la meilleure qualité de matières premières. Il s'agit donc de construire un modèle économique vertueux basé sur la qualité et le respect.

Cette démarche solidaire et ces relations de confiance nous permettent d'avoir le contrôle sur la provenance de nos produits et ainsi nous permettent une totale transparence vis-à-vis de nos client(e)s.



Partie 2

RESPECT
DE L'ENVIRONNEMENT
& DE LA SANTÉ
DES CONSOMMATEURS
À TOUS LES STADES
DE PRODUCTION

Pour qu'un produit soit certifié, chaque partenaire qui a participé à sa création doit également être certifié. Il est difficile et coûteux que toutes les étapes de fabrication de l'ensemble de nos produits soient certifiées mais nous nous inscrivons dans une logique de progression et nous nous engageons à ce que la majorité de nos produits illustrent nos valeurs en répondant à des principes strictes et des exigences pointues répertoriés dans notre charte éthique partenaires.

1

Référentiels à respecter

En termes de respect de l'environnement et de préservation de la santé du consommateur, il existe des labels et des certifications incontournables.



LES CERTIFICATIONS BIOLOGIQUES - ÉCOLOGIQUES

GOTS : LE RÉFÉRENTIEL TEXTILE BIOLOGIQUE

Qu'est-ce que le référentiel GOTS (Global Organic Textile Standard) ?

GOTS est un référentiel de pratiques que les fabricants doivent respecter pour être certifiés biologiques selon ce standard. La plupart de nos vêtements en coton biologique bénéficie de cette certification (cela est mentionné sur leur étiquette). En fonction de leur provenance, les matières EKYOG sont certifiées biologiques selon le GOTS par différents organismes indépendants (Ecocert, Control Union, IMO, ICEA...).

Pour pouvoir bénéficier de la certification biologique, chaque étape du processus de production doit avoir été contrôlée par un organisme de certification.

Afin de garantir que le coton utilisé dans nos collections soit bien biologique, nous exigeons les certificats GOTS des matières premières.

Quel est le principe de la certification ?

Des audits sont réalisés régulièrement chez les fabricants.

Un premier contrôle est effectué au moment de la mise en place de la certification. A cette occasion, le cahier des charges complet est vérifié et, pour obtenir la certification, des points fondamentaux doivent être respectés. Pour aller plus loin, des axes de progression sont également inscrits dans le rapport de l'organisme de certification, et un second audit obligatoire sera programmé quelques mois plus tard pour valider leur bonne mise en œuvre. Ensuite, au moins un contrôle est réalisé chaque année.

100% des produits EKYOG respectent les standards GOTS. D'autres matières comme la laine biologique ou le lin biologique peuvent être certifiées biologiques selon le standard GOTS.

OEKO TEX : POUR LA PRÉSERVATION DE LA SANTÉ DU CONSOMMATEUR

OEKO TEX est une association internationale qui contrôle, dans les produits textiles, les substances interdites ou réglementées par la loi internationale (formaldéhyde, colorants cancérigènes, métaux lourds...) et les substances préoccupantes pour la santé du consommateur selon les connaissances actuelles mais non encore réglementées (pesticides, colorants allergènes...).

Nous exigeons que les teintures respectent les standards GOTS ou OEKO TEX.

Parfois, quand cela est possible et en accord avec les choix stylistiques de la marque, EKYOG n'utilise pas de teinture et conserve la couleur naturelle de la matière.

NORME REACH

La norme REACH, règlement européen sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques est également prise en compte dans le processus de production des vêtements EKYOG.

En vigueur depuis le 1^{er} juin 2007, les objectifs du REACH sont de préserver la santé humaine et l'environnement. Le REACH a été mis en place par la directive CE 1907/2006, téléchargeable sur le site de l'Union Européenne : www.europa.com

Nous encourageons nos partenaires à faire les démarches pour obtenir ces certifications mais, pour des raisons purement économiques, ce n'est pas toujours possible. Nous veillons et garantissons tout de même que nos partenaires respectent ces règles de base, notamment par la mise en place d'audits réguliers et aléatoires.

LES CERTIFICATIONS POUR LES MATIÈRES ISSUES DU BOIS

Certaines de nos matières sont issues du bois, comme le Tencel® (bois d'eucalyptus) ou le Lenzing Modal® (bois de hêtre). Celles-ci bénéficient du label PEFC et/ou FSC pour une gestion raisonnée des forêts.

PEFC, PROGRAMME FOR THE ENDORSEMENT OF FOREST CERTIFICATION SCHEMES

PEFC s'efforce de promouvoir, partout, des pratiques forestières compatibles avec la protection des ressources forestières et le bien-être économique et social des populations concernées. La certification donne l'assurance que chaque forêt certifiée est bien gérée selon les règles établies par les professionnels.

Pour plus d'informations : www.pefc-france.org

FSC, FOREST STEWARDSHIP COUNCIL

Le certificat FSC est délivré par le Conseil International de Gestion forestière FSC (Forest Stewardship Council). Le FSC a fixé des principes et critères portant sur l'exploitation des forêts suivants des critères écologiques et sociaux.

Pour plus d'informations : www.fsc-france.org

2

Règles générales à respecter concernant l'utilisation des ressources et le traitement des déchets

L'EAU

L'eau est une ressource essentielle pour les personnes et l'environnement, mais elle n'est pas inépuisable. Nos partenaires s'engagent donc à économiser l'eau et à la recycler chaque fois que cela est possible. Le traitement des eaux usées doit être mis en place dans chaque usine qui le nécessite.

L'ÉNERGIE

Il est aujourd'hui essentiel d'économiser l'énergie et de se tourner vers des formes d'énergies renouvelables (énergie solaire ou éolienne). Chacun de nos fournisseurs s'engage à mettre en place un plan de lutte contre le gaspillage d'énergie (éteindre les machines, les lumières et les ordinateurs quand cela est possible), à s'orienter vers des énergies renouvelables quand ils en ont la possibilité et à sensibiliser leurs employés et partenaires à la nécessité d'économiser l'énergie.

LE BOIS

La fabrication du papier, du carton et d'accessoires en bois peut avoir de forts impacts environnementaux et conduire à la déforestation. C'est pourquoi, nous demandons à nos partenaires de ne pas utiliser de bois issu des forêts primaires ou d'espèces protégées et/ou en voie de disparition. Nous leur demandons d'utiliser le bois de plantations certifiées afin de garantir la gestion durable des plantations et le renouvellement des espèces.

Enfin, nous demandons à nos fournisseurs d'utiliser uniquement du papier ou du carton recyclé dans leurs activités quotidiennes.

AUTRES RÈGLES À RESPECTER :

- L'utilisation des Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) n'est en aucun cas autorisée par EKYOG, tant qu'il n'y aura pas assez de recul pour juger de leur effet sur l'environnement et sur la santé humaine.
- A chaque stade du processus de production, nos partenaires doivent veiller à ce que les matières biologiques ou cultivées de manière biologique/écologique mais sans être certifiées ne soient pas en contact avec des éléments non biologiques.



3

Règles générales à respecter concernant l'utilisation des substances chimiques

Tous nos partenaires, en signant notre Charte éthique, s'engagent à ne pas utiliser ou de manière restreinte certains produits chimiques, pour des raisons environnementales et/ou toxicologiques.

Un contrôle aléatoire est effectué, dans un laboratoire indépendant, à chaque saison.



4

Les matières premières : principes de cultures et d'élevage

La culture des plantes doit se faire sans pesticides, sans OGM et sans engrais chimiques. Les fournisseurs doivent utiliser des produits naturels, biologiques ou de substitution (compost, bouse de vache...).

La semence des graines de coton biologique et la récolte se font à la main.

Pour la laine, nous exigeons que nos fournisseurs traitent convenablement les animaux et que ceux-ci soient nourris et soignés de la manière la plus écologique qu'il soit.



5

Cas particulier du cuir à tannage végétal

Nous veillons à ce que la fourniture des peaux se fasse dans le cadre de la valorisation des déchets.

Le bon traitement des animaux est garanti (espaces en plein air, densité de peuplement adaptée...), ainsi qu'une nourriture et des soins les plus écologiques possibles, dans le respect du bien-être animal.

Le tannage est exclusivement végétal et dans le respect des espèces protégées.

L'utilisation du chrome est formellement interdite.



6

Les étapes de transformation : fibre, fil, tissu

LE STOCKAGE ET LE NETTOYAGE DES MATIÈRES PREMIÈRES

Pour tous les tissus biologiques certifiés ou les tissus faits de matières premières cultivées dans un environnement écologique, mais non certifiés, les matières premières doivent être stockées conformément à des principes stricts. À chaque étape du processus de production, les tissus ne doivent pas être stockés dans le même lieu que les tissus classiques pour prévenir tous les types de contamination.

Le nettoyage des matières premières doit se faire avec la plus petite quantité d'eau possible.

Dans cette optique, le nettoyage du coton biologique se fait de manière mécanique, sans eau et sans produit chimique (le coton est séparé des coques et des graines, on obtient ce que l'on appelle « la bourre de coton nettoyée »). Pour les laines, seuls l'eau, le savon, les détergents biodégradables et d'origine naturelle sont autorisés.

LE PASSAGE DE LA MATIÈRE PREMIÈRE À LA FIBRE

Pour cette étape, nous demandons à nos fournisseurs de favoriser les procédés mécaniques en veillant à utiliser le moins d'énergie possible.

Pendant la préparation des fibres de coton biologique et de lin, les produits chimiques ne sont pas autorisés. De plus, pour la laine, seules les huiles végétales peuvent être utilisées pour le cardage, le peignage et l'ensimage de la laine.

LE PASSAGE DE LA FIBRE AU FIL

Le passage de la fibre de coton biologique au fil de coton biologique doit être fait selon des procédés de filature mécaniques et ne doit en aucun cas recourir à des produits chimiques. Pour la soie, la laine et le lin, le passage de la fibre au fil se fait selon des principes stricts.

LE PASSAGE DU FIL AU TISSU

Les substances utilisées pour durcir/encoller sont principalement naturelles (amidon, dérivés de l'amidon, carboxyméthylcellulose) et ne contiennent pas de métaux lourds. Les autres éléments pouvant être ajoutés lors de cette étape doivent être utilisés seulement en mélange avec des substances naturelles et selon un pourcentage limité.

L'ensemble des produits autorisés et interdits tout au long du processus de production sont établis matière par matière par les référentiels de certification et par notre Charte éthique à destination de nos partenaires.



7

Les étapes d'ennoblissement : teintures, finitions, impressions, broderies, accessoires...

Ces étapes peuvent créer une pollution environnementale si nous ne sommes pas vigilants, c'est pourquoi elles sont soumises à des règles strictes. EKYOG a réduit au maximum les substances indésirables présentes dans les teintures et sérigraphies (métaux lourds, formaldéhyde, colorants allergènes...).

Nous exigeons que nos fournisseurs respectent les standards GOTS et/ou OEKO TEX qui assurent le contrôle des substances interdites et des substances préoccupantes pour la santé et interdisent certaines finitions sur les vêtements. Les techniques de finition que nous utilisons pour nos créations sont donc choisies dans un souci de respect de l'environnement et des hommes qui manipulent nos produits. Par exemple, nos imprimés ne sont pas plastifiés car cette méthode d'impression utilise des solvants très nocifs mais ils sont réalisés selon une technique d'impression eau, plus coûteuse et plus longue mais qui n'est pas toxique et dont la tenue dans le temps est identique.

Les boutons EKYOG sont réalisés exclusivement avec des matières naturelles comme le corozo (ivoire végétale issu d'un palmier), le bois, la corne ou encore la nacre. L'utilisation de ces matières est soumise à des conditions strictes (bois ne provenant pas d'espèces protégées, nacre d'élevage...). Pour certains produits, comme nos jeans, nous utilisons des boutons en métal dépourvus de chrome et de nickel.





Qualité et santé du consommateur

Afin d'assurer que les produits proposés à nos client(e)s respectent nos exigences, nous réalisons des tests sur les produits finis et les accessoires. Tous les produits ne sont pas testés, mais chaque saison, après évaluation des risques, certains produits sont analysés par un laboratoire indépendant afin de contrôler les résidus.



9

Stockage des produits, emballage, transport et documentation

STOCKAGE

Les produits biologiques ou élaborés en respectant des référentiels biologiques sans être certifiés, doivent être stockés et transportés de manière à éviter la contamination par des produits conventionnels ou substances toxiques.

Au niveau de notre entrepôt, des démarches en faveur de l'environnement sont également mises en place telles que l'optimisation de la taille des cartons de transport (conditionnement), le tri et le retraitement des déchets et la sensibilisation des équipes internes.

EMBALLAGE

EKYOG a fait le choix de conditionner ses produits sous sacs oxo-biodégradables. Il s'agit de sacs 100% dégradables, sous l'effet de la chaleur et de la lumière. Ils seront ensuite biodégradés et bio-assimilés en présence de micro-organismes.

Les emballages ne doivent en aucun cas contenir de PVC (polychlorure de vinyle).

TRANSPORT

Nous nous fixons comme objectif de limiter au maximum les transports de marchandises par avion, au profit du transport par bateau par souci d'économie d'énergie et de réduction de la pollution.

DOCUMENTATION

Nous avons émis un certain nombre de règles envers nos partenaires afin d'avoir la garantie que l'utilisation de papier ou de carton soit faite dans le plus grand respect de l'environnement. Ils doivent utiliser du papier ou du carton recyclé ou certifié PEFC/FSC autant que possible.

Enfin, nous encourageons nos fournisseurs à économiser le papier : ne pas imprimer les emails systématiquement, imprimer les documents en recto verso...



Partie 3

PLUS LOIN
DANS L'ENGAGEMENT

1

Aller au-delà de nos standards éthiques habituels

Depuis la création de notre marque, il nous a paru essentiel de travailler avec des filières telles que Chetna Organic pour renforcer notre traçabilité, approfondir notre approche sociale et nous inscrire dans une logique de progression.

Malgré tout l'intérêt que présentent ces filières, nous ne pouvons pas produire l'ensemble de nos vêtements par ce biais pour plusieurs raisons : contraintes techniques fortes, problèmes de coûts...

LE PROJET CHETNA ORGANIC

Notre partenaire historique en Inde prône la nécessité d'une culture plus raisonnée à la fois pour l'environnement, la santé des cultivateurs et celle des consommateurs. C'est pourquoi, il choisit de s'approvisionner en coton biologique* auprès d'organisations de petits producteurs, parmi lesquelles Chetna Organic.

Chetna Organic est un projet indien né en 2004. Il a pour objectif d'aider des agriculteurs à passer de l'agriculture conventionnelle vers l'agriculture biologique en rendant leurs systèmes d'exploitations agricoles plus rentables et plus durables.

Avec le soutien de plusieurs ONG, les cultivateurs du projet mutualisent leurs efforts pour investir dans des infrastructures communes, notamment pour la fabrication du compost et le stockage du coton. Les producteurs locaux sont formés et soutenus financièrement lors de leur passage de la culture conventionnelle à la culture biologique. Cette transition ne nécessite pas moins de 3 ans. Pendant cette période, le coton est payé au prix d'un coton biologique et équitable.

Les certifications associées au projet Chetna Organic

Chetna Organic est certifié GOTS et bénéficie également du label de commerce équitable FLO-CERT. Le projet forme tous les fermiers à produire leur propre label (le label Chetna).



* biologique et/ou équitable

Les avantages financiers pour les producteurs

Les producteurs sont continuellement soutenus financièrement car ils sont payés avec un prix « de soutien » et bénéficient de primes biologiques et de primes équitables.

D'autre part, il n'existe pas d'intermédiaires entre les producteurs et les acheteurs de coton biologique. Cet achat direct permet une meilleure rémunération des fermiers. Un de nos principaux fournisseurs achète le coton biologique et équitable de Chetna Organic à un prix supérieur de 60% à celui du coton conventionnel. EKYOG et lui agissent ainsi ensemble pour permettre à ces producteurs de vivre dans de meilleures conditions.

Les autres avantages pour les producteurs

Chetna Organic s'occupe de l'acheminement du coton biologique de l'usine vers des points de stockage spécifiques.

De plus, lors de la transition vers l'agriculture biologique, les producteurs apprennent à travailler en groupe et tirent les nombreux avantages de ce travail en équipe. Le programme Chetna Organic prévoit d'autres projets pour les familles des producteurs notamment en matière d'éducation et d'aide à la mise en route d'autres cultures.

Pour plus d'informations : www.chetnaorganic.org



2

TERRE D'EKYOG

L'association TERRE D'EKYOG a vu le jour en 2007. Après avoir fondé EKYOG, nous avons souhaité aller encore plus loin dans notre démarche avec TERRE D'EKYOG. En marge de l'activité de la marque, l'association a permis de soutenir des projets solidaires dans plusieurs régions du monde.

LES OBJECTIFS DE TERRE D'EKYOG

Les principaux objectifs de TERRE D'EKYOG sont d'agir concrètement en faveur de la protection de l'environnement, la santé et l'éducation de populations défavorisées.

LES ACTIONS DE TERRE D'EKYOG

Les projets que TERRE D'EKYOG finance ou cofinance sont menés par des ONG présentes localement. La sélection des projets est fonction de la capacité de l'association à changer significativement la vie des personnes concernées avec la contrainte des moyens financiers limités.

Jusqu'à présent, TERRE D'EKYOG a permis de mener en Inde, au Vietnam et à Madagascar des actions relatives à :

- L'agriculture biologique : financement de points de compost pour l'agriculture biologique, construction d'une usine de traitement de graines pour créer de la valeur ajoutée dans la coopérative Chetna...
- L'accès à l'eau potable : construction de puits d'eau potable dans des villages isolés...
- L'éducation : classe permettant à des adolescents défavorisés d'obtenir un diplôme, fournitures scolaires, création d'un potager biologique pour les enfants...

Chaque année, EKYOG reverse l'équivalent de 10% de ses bénéfices à l'association. TERRE D'EKYOG fonctionne aussi grâce à des dons.



LE PARTENARIAT PUR PROJET

Pur Projet est un collectif qui accompagne les entreprises dans l'intégration de la problématique du climat principalement via la réglementation et la préservation d'écosystèmes.

Depuis 2011, en partenariat avec Pur Projet, nous avons mis en place le programme EKYOG ✚ qui a pour vocation de préserver la forêt amazonienne.

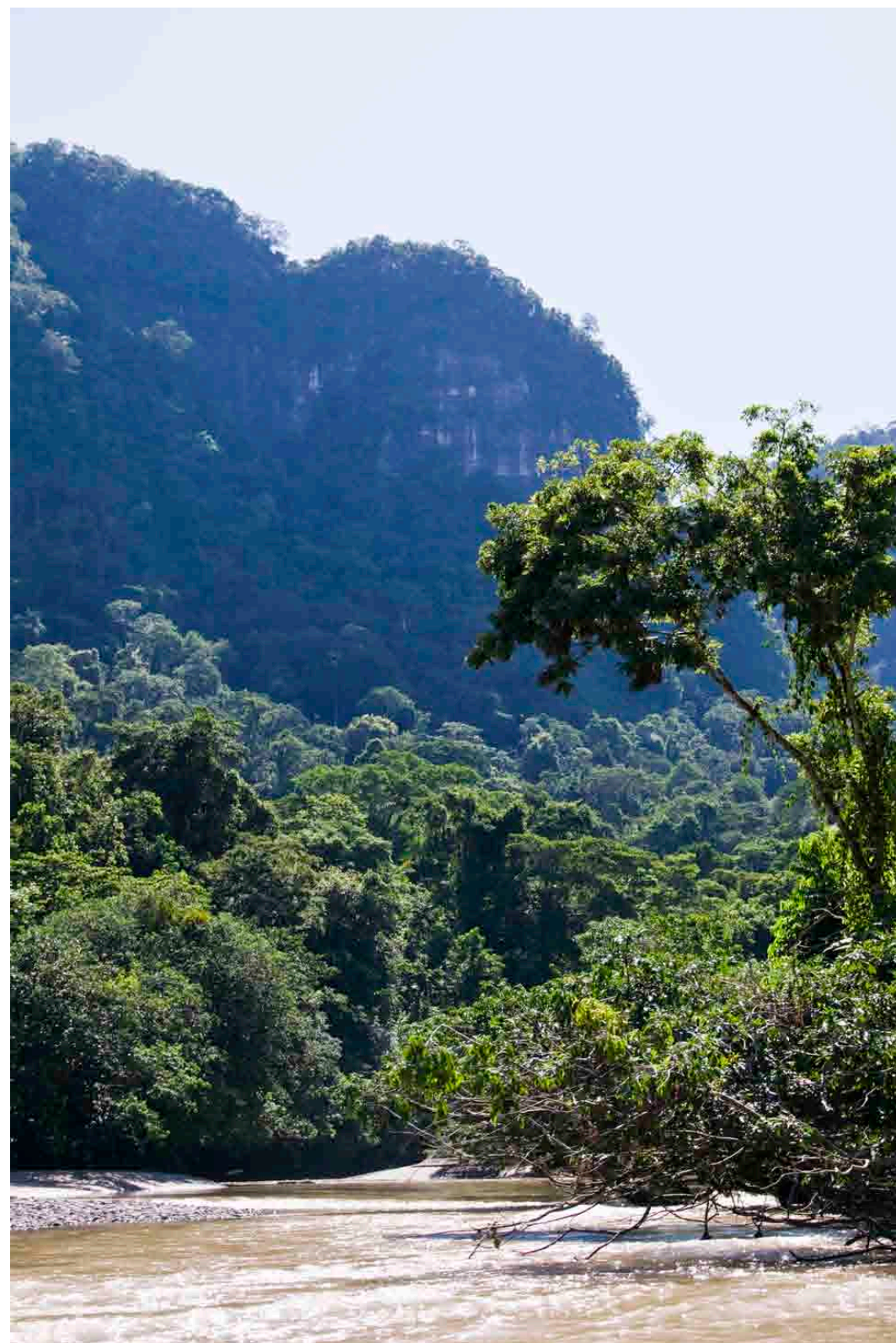
Cette dernière est dense et pleine de ressources, mais elle est aussi menacée par une déforestation intensive, notamment au Pérou. D'où la volonté d'EKYOG de contribuer à protéger cet écosystème et cette biodiversité.

Le projet EKYOG ✚ consiste, pour une cliente de la marque, à parrainer une amie lors de l'achat d'un vêtement EKYOG. La cliente marraine reçoit alors un certificat de préservation d'un hectare de forêt amazonienne dans la réserve Martin Sagrado. Celui-ci est à son nom et elle a la possibilité de le visualiser sur Google Earth.

Ce projet permet entre autre l'embauche de gardes forestiers, le développement d'action de récolte de graines d'arbres précieux, l'écotourisme et la valorisation des plantes médicinales.

Découvrez toutes les actions et les projets de Terre D'EKYOG et comment faire un don sur : www.terredekyog.org

T E R R E D E K Y O G . O R G



EKYOG.COM
TERREDEKYOG.ORG